



Faits saillants de la transaction annoncée

La transaction : la Caisse devient l'actionnaire le plus important d'Alstom

- > Bombardier et Alstom ont annoncé une entente pour l'acquisition de Bombardier Transport (BT). Cette transaction renforce le leadership d'Alstom dans le secteur de la mobilité durable.
- > Dans le cadre de la transaction, la Caisse convertit sa participation dans BT en actions d'Alstom.
- > La valeur de la détention de la Caisse dans BT reflète le rendement annuel prévu de 15 %.
- > La Caisse ajoute à cette transaction un investissement additionnel de 700 M€ dans Alstom.
- > Au terme de la transaction, le montant total de l'investissement s'établira entre 2,63 G€ et 2,78 G€ (4,0 G\$ CA), en fonction des conditions de clôture.
- > Les actions d'Alstom seront acquises par la Caisse à un prix de 44,45 € par action.
- > **La Caisse deviendra alors l'actionnaire le plus important d'Alstom avec une participation d'environ 18 %, en fonction des conditions de financement et de clôture, et obtiendra deux sièges au conseil de l'entreprise ainsi qu'un siège d'observateur.**
- > **La transaction offre à la Caisse un fort potentiel de création de valeur avec un investissement important dans une entreprise aux fondamentaux solides et une position de leader dans un secteur porteur pour l'avenir.**

Pour toute information concernant la transaction, veuillez vous référer aux communiqués émis par [Alstom](#) et [Bombardier](#).

L'addition d'Alstom et BT renforce le leadership de la société dans un secteur porteur

L'acquisition de BT par Alstom renforce le leadership de la société dans le secteur de la mobilité durable; un secteur poussé par des tendances fortes comme l'urbanisation et la lutte aux changements climatiques.

- > Un carnet de commandes combinées de plus de 75 G€
- > Des revenus combinés de près de 16 G€
- > Une répartition géographique équilibrée
- > Un portefeuille de produits complémentaires

Des engagements importants au Québec

Dans le cadre de son entente avec la Caisse, Alstom annonce des engagements importants qui donnent au Québec une position avantageuse dans le secteur de la mobilité durable dans les Amériques et crée un nouveau potentiel de développement.

Un engagement à développer des activités dans les Amériques de manière ambitieuse en s'appuyant sur le Québec.

- > Le siège social des activités développées aux Amériques sera situé dans le Grand Montréal.
- > Le poste de Chef des Amériques sera basé dans le Grand Montréal.
- > L'ensemble des fonctions support aux Amériques (par exemple, des services informatiques, des ressources humaines ou des ressources juridiques et comptables) seront basées au Québec.
- > La zone des Amériques dirigée à partir du Québec supervisera le travail de plus de 13 000 employés.

Le développement d'un centre pour les activités développées dans les Amériques dans le secteur du rail, incluant notamment :

- > un centre de compétences en design et ingénierie des trains dédié au développement de solutions adaptées aux spécificités des activités développées dans cette zone géographique (notamment en termes de signalisation et métro pneumatique). Ce centre aura également pour objectif le développement de solutions de motorisations durables – à l'instar des batteries pour les trains électriques ou des technologies de motorisation à hydrogène – en s'appuyant sur l'expertise existante au Québec.
- > un centre de recherche et développement en haute technologie, permettant de regrouper les expertises d'Alstom en matière de systèmes et notamment en matière d'ingénierie, de développement de logiciels ou encore de cyber sécurité.

Une expansion des activités des sites de La Pocatière et de Sorel-Tracy

- > en fonction des caractéristiques des contrats conclus et du développement de nouvelles plateformes de train destinées au marché des Amériques.